

> Date & Lieu

Vendredi 13 octobre 2017
de 8h30 à 10h30, à **Lyon**
REF. 13-C

> Public

Experts immobiliers, experts fonciers, experts judiciaires, notaires, clerks, géomètres-experts, avocats spécialisés, cadres des collectivités locales et territoriales, directeurs immobiliers, investisseurs et gestionnaires immobiliers, administrateurs de biens, ...

> Prérequis

Professionnels en activité.

> Intervenant

Alexandre THUREL,
vice-président du 112^{ème} Congrès des notaires

> Suivi pédagogique

Journée de perfectionnement sans évaluation.

- Questionnaire d'attente avant la formation, afin de permettre l'adaptation de l'intervention.
- Questionnaire de satisfaction.
- Questionnaire post-formation de suivi des acquis, en ligne, quelques semaines après la formation.

> Renseignements et inscriptions

Votre interlocutrice :

Alexandra - 04 72 49 79 11
alexandra.martin@edilaix.com
Cert. AFNOR n° 2017/75773.01
pour les formations courtes

Habilitations CSN & CNB,
nous consulter.

Conditions générales de ventes
accessibles sur www.mei.fr

> Présentation

Retour sur des instruments contemporains indispensables de la gestion de patrimoine que sont le partage et la donation-partage. La formation permet d'être à jour des aspects juridiques et fiscaux de ces techniques qui influent sur la valorisation des actifs.

> Objectifs

- **Assimiler les points-clefs de ces opérations patrimoniales**
- **Maîtriser les éléments de valorisation lors de la préparation des opérations.**

> Plan d'intervention

Introduction : les intérêts de la donation-partage au plan familial et fiscal

I - Les réincorporations transgénérationnelles

Les conditions et les effets de l'incorporation au plan civil

- Le fondement
- Les effets

Les conditions et les effets de l'incorporation au plan fiscal

- Le droit de partage
- Les droits de mutations à titre gratuit : dispositif anti-abus

II - Donation-partage et pacte Dutreil

- Les conditions d'application
- Un exemple chiffré.

Tous les ateliers prévoient un temps d'échanges avec l'intervenant à la fin de l'atelier.